



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 07/04/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230404-130064A-
DE-1-1

Séance du mardi 4 avril 2023
D-2023/126

Date de mise en ligne : 07/04/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 4 avril 2023, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 21h10 à 21h20, présidence de Madame Claudine BICHET
Suspensions de séance de 14h55 à 15h00 et de 19h50 à 20h05

Etaients Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard- G BLANC, et Madame Fannie LE BOULANGER sont partis de 16h05 à 17h55, Madame Brigitte BLOCH absente à partir de 17h50, Monsieur Fabien ROBERT absent à partir de 18h09, et Monsieur Radouane-Cyrille JABER absent à partir de 18h15

Excusés :

Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Information sur le Grand dialogue citoyen

Madame Tiphaine ARDOUIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

1_ Contexte :

Le Grand dialogue citoyen est un engagement du Contrat démocratique de la Ville de Bordeaux, voté au Conseil municipal en février 2022 (CF annexe 1) :

« Chaque année, sur un sujet de société à enjeu avec une dimension prospective pour préparer l'avenir, la Mairie propose aux acteurs du contrat de s'informer, se questionner, réfléchir, pour faire émerger des solutions, des idées, mais aussi des orientations et des stratégies. Cela sera possible en multipliant les formats de mobilisation, de débat, de dialogue et de contribution. En utilisant une grande diversité d'outils de dialogue citoyen (assemblée citoyenne, atelier, conférence, visite, etc.) afin de permettre la participation de toutes et tous, ce grand dialogue citoyen formulera des propositions pour relever collectivement les défis de la transition écologique, solidaire, démocratique à Bordeaux. »

Thème choisi :

« L'urgence climatique : tous acteurs »

“La Ville de Bordeaux face à l'état d'urgence climatique” a été identifié comme le sujet stratégique sur lequel des solutions sont à chercher et à trouver collectivement avec les habitants. Des actions ont été menées depuis le début du mandat 2020. En septembre 2022 au travers de la conférence de presse intitulée « Face à la crise climatique, énergétique et sociale, la Ville de Bordeaux confirme sa trajectoire : résolutions et perspectives » (CF annexe 2), le maire de Bordeaux indiquait notamment : « Nous avons entamé notre grand plan de végétalisation de la ville sitôt après avoir décrété l'urgence climatique en 2020. Depuis deux ans nous œuvrons à proposer aux Bordelaises et aux Bordelais un nouveau modèle dans lequel ils marchent davantage, prennent le vélo ou les transports en communs, réinvestissent un espace public plus apaisé. L'écologie plus tard, c'est l'écologie trop tard. Nous ne pouvons opérer les changements nécessaires sans choix tranchés. Depuis deux ans, nous menons un travail de fond qui aujourd'hui porte ses premiers fruits. Nous avons désormais des résultats concrets à partager avec les habitants [...] ».

A ce titre, il est proposé que la Ville de Bordeaux, au travers du Grand dialogue citoyen, contribue à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial qui est défini à l'échelle métropolitaine.

2_ Enjeux

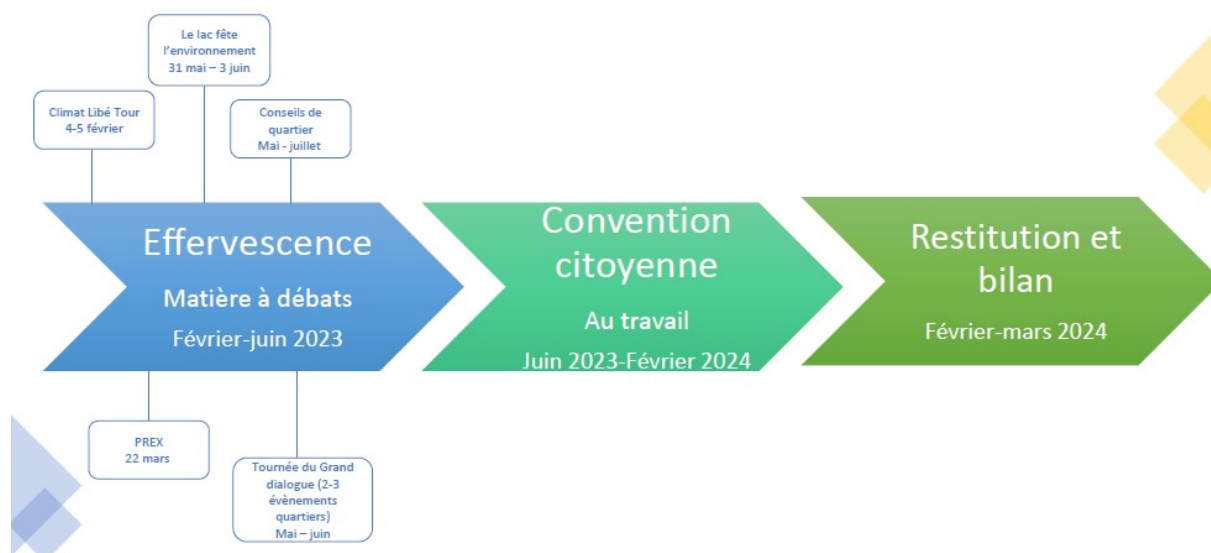
Les cinq principaux enjeux du Grand dialogue citoyen identifiés sont les suivants :

- Produire des communs (matériels et immatériels),
- Mobiliser la population et les acteurs concernés,
- Expérimenter un nouveau processus délibératif,
- Offrir une visibilité au Contrat démocratique mis en œuvre,
- Permettre une “éducation populaire” sur le sujet du Grand dialogue.

a_ Un processus en 3 étapes

Le Grand dialogue citoyen autour de l'urgence climatique s'inscrit dans l'objectif de construire et partager une matière à débat pour créer l'effervescence avec les habitants (étape 1). Les contributions récoltées lors de cette effervescence seront ensuite portées à connaissance d'une convention citoyenne créée spécifiquement pour le Grand dialogue et dont le mandat sera construit avec les habitants et les acteurs de la ville (étape 2). La restitution des travaux de la convention et de l'effervescence se fera auprès des habitants et acteurs de la ville et des élus (étape 3) en vue d'un bilan de l'ensemble de la démarche au début de l'année 2024.

Grand dialogue citoyen – Bordeaux face à l'urgence climatique



b_ La gouvernance

Sur le plan politique, l'élue adjointe à la démocratie permanente Tiphaine Arduin co-pilote le grand dialogue aux côtés de Claudine Bichet, élue adjointe aux finances et au défi climatique. Administrativement, les services impliqués dans le pilotage sont la Mission démocratie permanente de la Ville de Bordeaux au sein de la Direction Générale des Relations avec la Population avec une cheffe de projet et un chargé de mission. La Direction Générale Transition Ecologique et Ressources Environnementales est également largement impliquée avec un chargé de projet dédié.

Les élus et services des autres directions sont aussi impliqués en fonction des projets, partenariats et événements identifiés comme ayant un lien avec le Grand dialogue.

Un « groupe miroir » composé d'acteurs divers dont des référents locaux sur le thème de l'urgence climatique, sera mobilisé pour des temps d'échanges et de partage tout au long du Grand dialogue.

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) lors de sa séance plénière du 1er mars 2023 a validé le suivi de la démarche et mobilise deux garants chargés de délivrer l'avis à caractère méthodologique relatif à la concertation du public lors du grand dialogue citoyen.

c_ Des formats et contenus variés

La démarche du Grand dialogue s'articulera autour de formats présentiels et numériques afin de les rendre accessibles à un très large public :

- En présentiel : en multipliant les formats de mobilisation, hackathon, conférences, parlement mobile, expositions, micro-débats, ateliers de consultation, ressources en ligne, balades urbaines (à vélo, à pied), théâtre forum, etc.
- En numérique : sur participation.bordeaux.fr développé grâce à la plateforme libre de droit Décidim au travers de webinaire, débats en ligne, etc.

L'ensemble des contributions émanant de ces différents temps seront versées sur le site participation.bordeaux.fr .

Une attention sera portée pour rendre possible la participation des publics généralement éloignés des espaces de dialogue (jeunes, personnes porteuses d'un handicap, personnes à faible revenu, etc.).

d_ L'articulation avec les dispositifs existants de la démocratie permanente :

- Les projets déposés au budget participatif 2022-2023 serviront de « baromètre citoyen » pour nourrir les événements du Grand dialogue. Par ailleurs les conclusions du Grand dialogue citoyen permettront de définir la thématique du budget participatif 2024 pour permettre de décliner concrètement certaines propositions.
- La tournée de la Démocratie permanente 2023 qui a lieu au printemps dans sa démarche « d'aller vers » grâce au Parlement mobile, sera un outil de l'effervescence du Grand dialogue citoyen.
- Les conseils et réunions de quartiers, les conseils citoyens et autres conseils du premier semestre 2023, permettront également de mettre en discussion sur le sujet du Grand dialogue citoyen.

Le lien avec d'autres dynamiques participatives de la Ville de Bordeaux :

- Le Printemps des expressions (Jeunesse), Conseils des enfants et seniors, etc. ou d'autres dynamiques seront associées au Grand dialogue afin d'enrichir les contributions.
- Le lien avec la Métropole : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Bordeaux Métropole, la mise en place de ses ambitions et leur déploiement opérationnel sur le territoire de la Ville de Bordeaux.
- Le lien avec les dynamiques citoyennes (habitantes, professionnelles, associatives) émergentes ou existantes.

L'articulation des dispositifs ascendants et descendants, la « démocratie du dire » par les acteurs et la « démocratie du faire » par les initiatives créeront des interrelations entre les formats et permettront au Grand dialogue citoyen d'être le plus inclusif possible.

e_ Une convention citoyenne mandatée :

- Le mandat de la convention sera construit à partir des contributions recueillies pendant l'effervescence (étape 1).
- Les contenus produits lors du temps d'effervescence et qui pourront alimenter la réflexion sur le mandat qui lui sera donné, seront portés à connaissance d'une Convention citoyenne créée spécifiquement pour le Grand dialogue citoyen.

- La Convention citoyenne formulera une série de recommandations ou des scénarios pour relever collectivement les défis liés au thème de l'urgence climatique, en articulation avec les objectifs de la transition écologique, solidaire et démocratique à Bordeaux.
- Le maire de Bordeaux et son Conseil municipal s'engagent à ce que les conclusions, dont le format sera à définir en fonction du mandat donné à la convention, soient portées à connaissance des habitants et des acteurs de la ville. Pour celles qui relèveront des compétences de la ville, ils s'engagent à ce qu'elles soient travaillées par l'administration et discutées par la Municipalité et, le cas échéant, proposées à la votation citoyenne, transcrites sous forme de délibération au conseil municipal ou de décision administrative.

f_ Bilan du grand dialogue

Les contributions réunies dans le cadre de l'effervescence et de la convention citoyenne feront

l'objet d'une synthèse qui sera largement partagée avec les habitants et acteurs de la ville et de la métropole.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 avril 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Tiphaine ARDOUIN

Grand dialogue citoyen – Bordeaux face à l’urgence climatique

